

Les sons et la parole, Alain Marchal, 1980, Montréal, Éditions Guérin.

Jacques Labelle

Volume 12, numéro 2, 1983

Phonologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Labelle, J. (1983). Compte rendu de [*Les sons et la parole*, Alain Marchal, 1980, Montréal, Éditions Guérin.] *Revue québécoise de linguistique*, 12(2), 153–161. <https://doi.org/10.7202/602506ar>

Compte rendu

Les sons et la parole

Alain Marchal, 1980, Montréal, Éditions Guérin

Jacques Labelle

Le titre de l'ouvrage est clair: il s'agit d'un livre sur la phonétique. L'introduction, dès la première phrase, "qu'est-ce que la phonétique?", précise encore qu'il s'agit d'un manuel d'initiation. Il y avait place au Québec pour un tel ouvrage qui, à notre avis, devrait avoir principalement deux qualités: d'une part, la précision et l'objectivité scientifique, d'autre part, un mode de présentation et de développement soigneusement pédagogique. Cette dernière qualité, en particulier, fait défaut dans l'ouvrage de Marchal.

En plus de présenter la phonétique articulatoire et acoustique, l'auteur touche aussi, sans distinguer nettement les plans, à la phonologie du français (ou de variétés de français) ainsi qu'à quantité de problèmes de communication et de sociolinguistique. L'initiation à la phonétique en souffre: elle se trouve souvent noyée dans une grande variété de problématiques concurrentes pour ne réussir en fin de compte qu'à brouiller les pistes.

L'introduction de l'ouvrage présente un survol historique de la phonétique et de ses rapports avec la linguistique; elle se termine sur un paragraphe annonçant les intentions de l'auteur (p. 15):

"Nous proposons dans ce volume de rendre compte, de façon simple, claire et aussi complète que possible, de l'état actuel du phonétisme du français. Cet ouvrage doit également permettre au lecteur de s'initier aux rudiments d'anatomie et d'acoustique de la phonation, et d'aborder plus objectivement les multiples problèmes liés à la communication verbale."

Ces objectifs sont ambitieux: nous croyons qu'il aurait mieux valu laisser à d'autres (ou à d'autres publications) le soin de parler des "multiples problèmes liés à la communication verbale" de façon à mieux se concentrer sur la matière proprement phonétique d'un tel ouvrage. Disons-le tout de suite, le dernier chapitre fait du français du Québec, encore une fois, de par la façon de le présenter, une variété linguistique bien spéciale par rapport au "français". On ne se serait pas attendu à cela dans un livre de phonétique qui se veut objectif et dont les lecteurs seront surtout québécois. Relevons, à titre d'exemple, le traitement de l'affrication des /t/ et /d/: l'auteur présente ces affriquées comme caractéristiques du français du Québec (p. 156), ce qui n'est pas sans rappeler certaines publications de jadis, comme celle de R. Bergeron (1956), même si on a pris soin d'éliminer des termes comme "déformations".¹

1. L'auteur se propose, à la page 160, d'expliquer les faits relatifs à l'affrication en français du Québec, mais sans lever l'ambiguïté créée précédemment, en particulier quand il écrit: "La question ne consiste pas à se demander pourquoi les Québécois produisent l'af-

Il aurait été utile, pour démystifier ces fameuses caractéristiques du français du Québec, de souligner le rôle historique de l'affrication dans l'évolution des langues romanes, en particulier en français; de spécifier que des variétés de français au Québec ne comportent pas de telles affrications, qu'on observe par ailleurs dans certaines autres variétés, notamment en France. Le traitement de cette caractéristique phonétique, ainsi que tout le chapitre du français québécois, est trop sommaire et laisse planer des ambiguïtés.

Nous aurions souhaité qu'un livre d'introduction aux sons du langage ne donne pas tant d'importance à l'aspect socio-linguistique (sans le traiter à fond) mais fournisse en revanche davantage d'explications sur des points cruciaux qui sont ici trop peu expliqués ou laissés pour compte: il aurait fallu faire une meilleure présentation de la distinction entre phonétique et phonologie, des traits phonétiques et phonologiques, de certains mécanismes articulatoires; sur le plan acoustique, il aurait fallu expliquer les méthodes d'analyse, les corrélations entre articulation et analyse acoustique, les problèmes de perception, etc.

Voyons d'un peu plus près le traitement de quelques-uns de ces points.

Dans son introduction, l'auteur insiste, à juste titre, sur le fait que le phonéticien ne doit jamais "perdre de vue que l'objet de son étude a une fonction linguistique" (p. 14). Or, dans la section 2 du chapitre 3, intitulée "Description articulatoire des phonèmes du français", Marchal

frication, ce qui est naturel, mais bien comment certains locuteurs font pour l'éviter." (p. 160)

passe brusquement du son au phonème sans un mot d'explication; et pourtant, il s'agit bien là d'un des points les plus difficiles à saisir pour quiconque aborde des études linguistiques. Après quelques mots concernant la description articulatoire "des" segments phonologiques (16 voyelles et 20 consonnes) du français², le lecteur se trouve en face d'une série de planches de ces "phonèmes" contenant une description phonétique et une description phonologique alignées sur un radiogramme du "phonème" représenté. Aucun mot sur le passage d'une description phonétique à une représentation phonologique. Au contraire, tout y est confondu.

Considérons le cas du phonème /a/. À la page 60, la planche 2 nous le présente phonétiquement comme voyelle antérieure alors que la description phonologique lui octroie le trait [+ arrière] sans aucune explication. On reconnaît là les traits retenus par Dell (1973, p. 100-101); mais chez ce dernier, dans son hypothèse des 28 phonèmes, il n'y a pas d'opposition phonologique entre /a/ et /ɑ/. Marchal continue sa série de planches avec /ɑ/ et /ɔ/ qu'il distingue de /a/ par [+ arrondi], ce qui nous conduit à deux descriptions identiques pour /ɑ/ et /ɔ/. Le lecteur, perplexe devant cette description du /a/ [+ arrière], ira vérifier dans les pages précédentes le statut phonétique du [a]: aux pages 55 et 56, il pourra lire que le [a] est une voyelle antérieure, comme le [i], tandis qu'à la page 18, dans le tableau de l'A.P.I., il verra que ce même

2. Cette façon traditionnelle de présenter "les phonèmes du français" (p. 55 et suiv.) ne tient pas compte des phénomènes de variation (historique et géographique) et entretient l'image d'un français unique et immuable.

[a] est central comme le [ə]. Ce genre d'inconséquence suffit à discréditer un ouvrage qui se donne justement comme objectif d'établir le lien entre le plan strictement phonétique et la fonction linguistique.

Nous avons rencontré nombre de contradictions entre les divers tableaux du livre ou encore entre certains tableaux et le texte. Signalons, dans le cas des consonnes, que /ʃ/ et /ʒ/, à la page 58, sont décrites comme des "dorso-palatales" alors que dans les tableaux des pages 19 et 77, elles sont notées comme des "post-alvéolaires". Comment un débutant peut-il s'y retrouver?

Les questions de production de la parole (chap. 2) et de phonétique articulatoire (chap. 3, section 1) sont dominées par une lourde nomenclature de termes spécialisés concernant l'anatomie du système respiratoire et du "tractus vocal" (parfois appelé "tract"). On aurait souhaité que le texte ne contienne pas de telles énumérations fastidieuses des cartilages et des muscles (des schémas auraient parfois suffi) et que la dynamique des organes phonateurs soit davantage mise en relief. La théorie myo-élastique, par exemple, très importante pour la compréhension du mécanisme de phonation, aurait pu être davantage explicitée et illustrée: malheureusement, aucun schéma n'en accompagne la description³.

La partie acoustique du livre est sans doute mieux traitée. Les figures illustrant les principaux paramètres acoustiques ainsi que les

3. La présentation des titres de paragraphes à ce sujet (p. 40-41) prête à confusion en mettant sur un pied d'égalité "La théorie myo-élastique" et les deux titres suivants qui devraient en dépendre ou être tout simplement supprimés.

sonagrammes sont bien présentés. Mais dans ce chapitre encore, nous déplorons les explications trop schématiques de certaines notions fondamentales. Le petit paragraphe traitant des décibels demeure trop abstrait pour le débutant; il aurait été utile, par exemple, d'illustrer concrètement la correspondance entre l'échelle d'intensité relative et la pratique langagière. Aussi aurait-il été souhaitable d'établir un lien entre le paramètre de l'intensité et celui de la fréquence en vue de mieux préparer l'étude des formants et des sonagrammes en général.

Le travail que représente la rédaction d'un ouvrage d'introduction à la phonétique est considérable: les aspects technique et multidisciplinaire de la matière nécessitent la production de nombreuses illustrations, de tracés, de schémas de toutes sortes. Nous devons convenir qu'un sérieux effort a été fait dans ce sens-là. Mais cela n'a pas été suffisant pour donner à cette publication le fini qu'on s'attendait d'y trouver.

La figure 11 de la page 46 représentant la cavité buccale est inversée alors que l'explication concernant ce schéma spécifie, tout à fait justement, que les zones identifiées sont orientées "de la gauche vers la droite" (p. 45). Les planches de description phonétique et phonologique (p. 59 à 75) sont très difficiles à comparer parce que les mêmes traits phonologiques se présentent dans un ordre différent d'une page à l'autre (voir p. 59 et 60). Il est d'ailleurs très étonnant que l'auteur n'ait pas fourni en une seule page un tableau des traits phonologiques (expliqué!) distinct des descriptions purement phonétiques: cela aurait été

un gain appréciable tant en nombre de pages et de planches qu'en terme de clarté de l'exposé.

Le manque de fini se retrouve aussi dans l'index et les références. Dans l'index, on trouve par exemple "allophone" qui renvoie au texte de l'introduction (sans plus de développement qu'une brève allusion); par ailleurs il n'y a aucune mention du terme "variphone", qui est pourtant utilisé dans le corps de l'ouvrage. Les références font aussi problème. Notons par exemple qu'on trouve dans le texte (p. 55) la référence Dell (1975) alors que dans la bibliographie n'apparaît que Dell (1973); à la page 40, Van den Berg (1955) et (1958) ne figurent pas dans la bibliographie; et l'on pourrait continuer. Ces imprécisions, vu leur nombre, sont difficilement acceptables. Nous avons de plus noté bon nombre de coquilles de tout ordre: des erreurs de transcription phonétique⁴, des phrases mal tournées⁵, des exemples mal choisis ou mal expliqués⁶. Tout cela gêne considérablement le lecteur, lequel finit par se demander si telle ou telle forme reflète la position de l'auteur ou est simplement le fruit d'un oubli ou d'une négligence de révision. Au simple niveau typographique, il est à noter que plusieurs signes dessinés à la main manquent de

4. Par exemple, page 81, [kɥdpje] au lieu de [kuɔpje].

5. Page 28: "Le rythme d'inspiration/expiration est modifié, soit 1/16 pour l'inspiration."

6. L'exemple de la page 87 qui devrait illustrer une "règle d'alternance" dans la chute du [ə] n'est pas très heureux, parce qu'il contient la particule négative *nə*: "[səkətynəmɛdipa.] > [skətynəmɛdipa.]"; le lecteur-locuteur pourrait prononcer tout naturellement [skətyndipa.].

clarté⁷.

En somme, au strict plan de la forme, cet ouvrage souffre de graves lacunes qui, à elles seules, peuvent en dissuader plus d'un de le recommander à des débutants en linguistique.

Le livre de Marchal partait d'une bonne intention, ses objectifs étaient louables; mais nous constatons que la production qui en a résulté ne répond pas aux promesses de cette intention. Il y avait place au Québec pour un manuel d'introduction à la phonétique: celui-ci n'a pas réussi à combler la lacune.

Jacques Labelle

Université du Québec à Montréal

7. À la page 81, tel signe est-il une flèche? À la page 80, que signifie l'espace entre deux lignes?

RÉFÉRENCES

- BERGERON, R. (1956) *Initiation à la phonétique*, Montréal, Éditions Centre de psychologie et de pédagogie.
- DELL, F. (1973) *Les règles et les sons, introduction à la phonologie générative*, collection Savoir, Paris, Hermann.
- MARCHAL, A. (1980) *Les sons et la parole*, collection Langue et Société, Montréal, Guérin éditeur limitée.